

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Des instances de contre-pouvoir,
pourquoi ? comment ?



La vie démocratique et syndicale ne s'arrête pas pendant la campagne électorale !

Dans d'autres universités, les listes de diffusion habituelles sont restées ouvertes, les syndicats s'étant préalablement engagés à ne pas communiquer sur les élections : une solution élégante, fondée sur la confiance mutuelle, pour ne pas interrompre la vie démocratique de l'établissement. Mais à Sorbonne Université, rien de tout ça ! Nous vous renvoyons donc sur notre site où vous trouverez nos dernières communications, notamment :

- un communiqué des élu-es CGT-FSU-SUD aux conseils centraux et facultaires : "[Plateformisation des équipements de recherche : ce sont nos métiers qui sont en jeu !](#)"
- un communiqué intersyndical : "[Halte aux "exploits" d'Arc-en-Ciel à Jussieu et à Tolbiac](#)"

Nous appelons les collègues à participer à la [caisse de grève des salarié-es d'Arc-en-Ciel à Tolbiac](#).

A l'issue des élections de décembre, le *comité social d'administration* (CSA) et la *Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de conditions de Travail* (F3ST) remplaceront le CT et le CHSCT de l'université. Ces deux instances consultatives sont, comme avant, compétentes pour toutes les questions concernant l'organisation des services, les conditions de travail des agents, leur santé et leur sécurité au travail.

La [profession de foi de SUD SU](#) et la liste de nos candidat-es peut être consultée sur notre site.

Sont appelés à voter :

- tous les personnels titulaires (enseignant-es, chercheur-ses, BIATSS, ITA), y compris les personnels des EPST hébergés,
- tous les personnels contractuels sur contrat d'au moins 6 mois, signé au plus tard le 30 septembre et qui court au moins jusqu'au 8 décembre,
- tous les personnels vacataires effectuant au moins 64 heures d'enseignement sur l'année.

SUD se présente aussi à la Commission Consultative Paritaire, compétente pour les personnels contractuels, pour défendre nos collègues les plus fragiles dans un contexte de [précarité généralisée](#).

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022

VOTONS POUR
UNE AUTRE | UNE AUTRE
UNIVERSITÉ | SOCIÉTÉ



Pourquoi voter SUD ?

- Parce que **ces instances ne sont pas réglementairement réservées aux syndicats pour rien** : il est vital pour la démocratie universitaire que des contre-pouvoirs puissent s'exercer en toute indépendance. Qui vous défend face à votre supérieur hiérarchique ? Qui a récemment [porté la voix des laboratoires opposés aux CPJ](#) dans les instances de l'université ?
- Parce que **SUD promeut une université émancipatrice** où les personnels ne sont pas assujettis à leur hiérarchie, où les primes à la tête du client n'existent pas, où les services coopèrent.
- Parce que **SUD est très actif dans la défense individuelle des collègues (syndiqué-es ou non !)**.
- Parce que SUD ne négocie pas d'arrangements contre ses valeurs.
- Parce que SUD est aussi (surtout !) un **syndicat de transformation sociale**, actif dans toutes les luttes sociales.
- Enfin, parce que SUD participe activement, depuis de nombreuses années, au CT et au CHSCT, où ses élu-es se battent pour améliorer les conditions de travail et la sécurité des personnels, en s'opposant aux directives délétères de la présidence.

La liberté de voter ne s'use que si l'on ne s'en sert pas.

Voter SUD, c'est faire vivre les valeurs défendues par SUD dans notre université, particulièrement dans les instances de contre-pouvoir où l'indépendance des élu-es et la pluralité sont plus que jamais nécessaires.

Pourquoi rejoindre SUD ?

Nous ne prétendons pas ici que toutes nos luttes récentes ont été victorieuses. Nos forces ont été sapées par l'accumulation des réformes délétères (en particulier à l'INSPE où la situation est inquiétante), par les [conséquences désastreuses de la fusion Paris 4 - Paris 6](#), ou encore par les attaques inédites contre les droits des salarié-es de l'entreprise multirécidive Arc-en-Ciel (voir [nos nombreux articles sur Arc-en-Ciel](#) sur notre site)... La défense individuelle des collègues, dans un contexte d'explosion de la souffrance au travail, est un travail qui nécessite beaucoup de temps et d'énergie. **Nous avons besoin de vous !**

Nous vous rappelons que nos réunions hebdomadaires sont ouvertes aux sympathisant-es. N'hésitez pas à passer nous voir !

SUD se présente aussi aux instances nationales (CSA ministériel, CAPN).

Les résultats nationaux et locaux de ces élections seront les seuls critères pour mesurer les moyens syndicaux dont disposeront les syndicats SUD pour l'ensemble des Universités et EPST, en particulier la possibilité de déposer des préavis de grève. Chaque vote est utile !

La section SUD Education - SUD Recherche de Sorbonne Université

<https://www.sud-su.fr/>